

Projet d'accord de consortium idex

*Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
Vu le règlement intérieur,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 19 décembre 2018, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à la majorité des suffrages exprimés par vote à bulletin secret la signature de l'accord de consortium pour la réalisation du programme « IDEXLYON ».

Détail des votes : 16 votes favorables, 7 voix défavorables et 2 abstentions sur un total de 25 votants.

Fait à Lyon, le 19 décembre 2018,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON